

ACADEMIE DE POITIERS

**ETABLISSEMENT : COLLEGE DE
LA TREZENCE 17330 LOULAY**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<p>Année scolaire : 2017/2018</p> <p>Numéro de séance : 2</p> <p>Date de convocation : 17/11/2017</p> <p>Présidence de : Mr VILLERS Philippe</p>	<p>Quorum : 13</p> <p>Nombre des présents : 19</p> <p>Nombre d'absents excusés : 2</p>
--	---

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
<p>Préambule :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance - Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17/10/2017 - Approbation de l'ordre du jour <p>I - Affaires pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Le rapport annuel 2016/2017 (PJ) 2- Affaires pédagogiques diverses <p>Autorisation de recruter un personnel de droit privé</p> <p>Recrutement d'un personnel de droit privé</p> <p>II – Affaires financières</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Délégation de signature 2- Liste conventions, contrats 3- Délégation ordonnateur 4- Budget (*) 	<p>Vote 1</p> <p>Vote 2</p> <p>Vote 3</p> <p>Vote 4</p> <p>Vote 5</p> <p>Vote 6</p> <p>Vote 7</p> <p>Vote 8</p>		<p>N° 33</p> <p>N° 34</p> <p>N° 39</p> <p>N° 35</p> <p>N° 36</p> <p>N° 37</p> <p>N° 38</p>		

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	VILLERS Philippe	X						
	Adjoint								
	Gestionnaire	STEFANKA Morgane	X						
	CPE	JAGUENEAU Christine	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	PERRIER Maurice			X				
	Groupement de commune	ALOE Caroline	X						
	Commune siège	GODINEAU Jean-Claude		X					
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		-							
Total		6							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	RENARD Vincent	X						
		BEN FARH Samira	X						
		DANIEL Eric	X						
		SIMONNEAU Catherine	X						
		DUBUS Fabien	X						
		LAGARDE Kerguêlen	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	JOLY Emilie			X				
		LAUGIER Bernard	X						
Total		8							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	LEGER Dominique	X						
		BIDAULT Hervé	X						
		BONHOMME Bénédicte	X						
		BARON Cécilia	X						
		PROFIT Christelle	X						
		MADEUX Romain	X						
	Elèves	Cédric TRUJILLO			X		Solène MOROY	X	
		Abdou Khadre MBAYE	X						
Total		7							

1. Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance

17h39 : Constatant que le quorum est atteint, Mr VILLERS, Principal du collège, ouvre la séance. Il précise également qu'il fera office de secrétaire de séance.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 OCTOBRE 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VOTE N° 1

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

3. Approbation de l'ordre du jour

Mr VILLERS propose l'adoption de l'ordre du jour :

VOTE N° 2

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

RUBRIQUE I. AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

1- Le rapport annuel 2016/2017

M VILLERS indique que l'ensemble des membres ont été destinataires du rapport et de ses annexes. Il précise également que deux corrections ont été faites depuis, notamment sur l'indicateur « taux des élèves en retard à l'entrée en 6^e ». Ceci ne change rien au commentaire puisque nous avons toujours une augmentation de près de quatre points par rapport à la rentrée 2015. La version définitive sera jointe au procès-verbal.

En l'absence de question sur le rapport et ses annexes, M VILLERS demande aux membres du CA l'approbation du rapport annuel 2016/2017 et de ses annexes.

Annexe 1 : rapport annuel

Annexe 2 : bilan du service vie scolaire

Annexe 3 : bilan du service santé/social

Annexe 4 : bilan de l'association sportive

Annexe 5 : bilan du CDI.

VOTE N° 3

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

2- Affaires pédagogiques diverses

2.1- La rentrée 2018.

M VILLERS annonce que la rentrée 2018 est déjà en préparation puisque les prévisions d'effectifs ont été travaillées mi-novembre. M VILLERS projette et commente le tableau suivant :

	2017/2018	Prévisions R 2018	
	Réel au 27/11/2017	IA	Collège
CM2	58		
6 ^e	58	53	58
5 ^e	39	62	62
4 ^e	51	36	38
3 ^e	42	45	48
Totaux	190	196	206

M VILLERS ajoute que pour chaque niveau est affecté un coefficient calculé sur les trois dernières années en fonction des entrées et des sorties d'élèves. Il rappelle également les seuils théoriques : 28 élèves en 6^e, 30 pour les niveaux 5^e/4^e et 3^e.

2.2- Le Conseil de Vie Collégienne.

M VILLERS donne la parole à Mme JAGUENEAU pour la composition du CVC et des différents projets par niveaux. *Annexe 6.*

2.3- Le dispositif « devoirs faits ».

M VILLERS donne la parole à Mme JAGUENEAU et M DANIEL coordonnateurs du dispositif. Ils expliquent aux membres du CA que le dispositif pour le soir est en place depuis maintenant trois semaines. 21 élèves volontaires sont concernés et sont encadrés par 5 intervenants (AED, professeur en retraite...). Ils précisent également que le dispositif en journée vient de se mettre en place en début de semaine. Sur proposition des professeurs principaux, les élèves sont pris en charge par petit groupe par cinq enseignants. Mme JAGUENEAU et M DANIEL précisent que ce second volet est en phase d'expérimentation et que son fonctionnement sera modifié et peaufiné au fil des semaines.

Mme SIMONNEAU, professeure documentaliste, demande que le volet « journée » du dispositif n'interfère pas avec les projets en cours pour des élèves déjà fortement impliqués.

Mme BARON, représentant des parents d'élèves demande les niveaux qui sont le plus représentés lors du volet du soir. Mme JAGUENEAU répond que les élèves des niveaux 6^è et 5^è sont les plus nombreux. Elle précise également que de nouvelles inscriptions interviendront certainement suite aux conseils de classes du premier trimestre. Mme JAGUENEAU et M VILLERS expliquent aux membres du CA que l'établissement est toujours à la recherche d'une candidature au poste de service civique et pourquoi les candidats précédents n'ont pas été retenus.

2.4- Les évaluations 6^è.

M VILLERS explique qu'elles se sont déroulées le mardi 7 novembre 2017. Il précise que sur le plan national les établissements ont jusqu'au 10 décembre pour les réaliser et que pour l'instant seuls des résultats anonymés ont été mis à la disposition de l'établissement. M VILLERS déplore que les résultats de deux élèves n'aient pas été pris en compte : un pour l'évaluation en mathématiques, l'autre pour l'évaluation en français. Ce dysfonctionnement a été transmis à la cellule informatique du rectorat.

2.5- Les réunions et rencontres parents/professeurs de septembre et novembre.

M VILLERS projette et commente les graphiques sur les taux de participation des parents à la réunion de rentrée de septembre et aux rencontres parents/professeurs du mois de novembre 2017. *Annexes 7 et 8.*

2.6- Recrutement d'un personnel de droit privé.

Tout d'abord M VILLERS fait un point sur les élèves à besoins spécifiques et leur prise en charge :

- En 5^è un élève avec une AVS sous contrat avec l'inspection académique de LA ROCHELLE
- En 4^è nous avons une élève qui nous a quittés à la rentrée des vacances de TOUSSAINT et qui libère une AVS sous contrat établissement en la personne de Mme Karine LAPLACE
- En 6^è deux élèves avec chacun 12h pris en charge par une AVS sous contrat avec l'IA et actuellement en arrêt maladie. Cette dernière est momentanément remplacée par Mme GUERIN AVS détachée par le lycée A DUBREUIL.

Le contrat de Mme LAPLACE arrive à échéance au 30 novembre 2017. M VILLERS explique que nous avons la possibilité de le renouveler pour une année. Au vue des excellents états de service de Mme LAPLACE, M VILLERS propose de renouveler son contrat. A terme, elle prendra en charge les deux élèves de 6^è, ce qu'elle fait déjà depuis le 6 novembre en collaboration avec Mme GUERIN.

M VILLERS demande aux membres du CA l'autorisation de recruter un personnel de droit privé en la personne de Mme Karine LAPLACE.

VOTE N° 4

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

RUBRIQUE II. AFFAIRES FINANCIERES

1- Délégation de signature.

Mme STEFANKA explique que le chef d'établissement peut lui déléguer sa signature afin de signer à sa place les bons de commande.

M VILLERS demande aux membres du CA l'autorisation de déléguer sa signature à Mme STEFANKA pour les bons de commande.

VOTE N°5

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

2- Liste conventions, contrats.

Mme STEFANKA projette et commente la liste des contrats et conventions qui concernent l'établissement. (Annexe 9)

M VILLERS demande aux membres du CA l'autorisation de passer **les conventions, les contrats et les marchés.**

VOTE N° 6

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

3- Délégation ordonnateur

Mme STEFANKA explique que durant toute l'année le chef d'établissement est amené à passer des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget et dont l'incidence financière est annuelle et rentre dans le cadre de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

M VILLERS demande aux membres du CA de lui donner délégation pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget initial.

VOTE N° 7

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

4- Budget

Avant de donner la parole à Mme STEFANKA, M VILLERS précise que le budget est un acte prévisionnel reprenant les dépenses et les recettes prévues pour une année civile. Qu'il doit être équilibré en recettes et en dépenses mais aussi être sincère, c'est-à-dire le plus proche possible de la réalité. Même s'il peut être modifié toute l'année par des Décisions Budgétaires Modificatives.

Mme STEFANKA projette les documents du budget primitif à l'écran et les commente (*Annexe 10*). Elle détaille également le mode de calcul du département pour la dotation globale.

Concernant les fonds sociaux, Mme BARON, représentant des parents d'élèves, pose la question suivante : « comme il y a plus de voyages cette année il y aura sans doute plus de demandes d'aide de la part des familles. Est-ce que la somme allouée sera suffisante ? » Mme STEFANKA lui répond que oui puisqu'il s'agit d'une opération blanche pour le collège et que les crédits sont abondés au fur et à mesure.

Mme STEFANKA et M VILLERS indiquent que cette année l'ensemble des actions, des sorties et des voyages a été retenu et qu'ils seront financés grâce à une partie des réserves de l'établissement.

Mme ALOE représentant du département donne des précisions sur la composition du groupe de travail qui a œuvré pour le nouveau mode de calcul de la dotation ainsi que sur les critères retenus.

M VILLERS demande aux membres du CA l'adoption du budget primitif 2018

VOTE N° 8

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

M VILLERS remercie Mme STEFANKA pour l'excellent travail accompli lors de cette préparation budgétaire.

5- Questions diverses

Les représentants des élèves demandent la possibilité pour les élèves de 3^è de pouvoir gérer le foyer sur le temps du midi en autonomie. Mme JAGUENEAU leur répond que cette possibilité est à l'étude avec le service de la vie scolaire et le bureau du Foyer Socio-Educatif.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr VILLERS clôt la séance à 19h24.